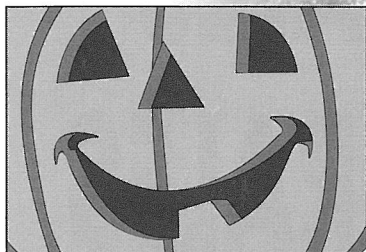


INFOS

Flash

Saint-Germain-Laval n° 5/99
N° ISSN 0991-2843



- Fête d'Halloween
- Transport scolaire
- Cérémonie du 11 Novembre



- Le mot du Maire
page 3
- Caisse des écoles
page 4
- Transport scolaire
page 4
- Cérémonie du 11 Novembre
page 5
- 14 Juillet
page 5
- Départ de Françoise
page 5
- Analyse de l'eau
page 6
- Milobem
page 6
- C.C.A.S. Permanence emploi
page 7
- Brèves
page 7
- Le centre de loisirs Nathalie
pages 8 et 9 : Halloween
pages 10 et 11 : programme
- E.S.L. Football Saint-Germain-laval
page 12
- Fédération des Conseils
des Parents d'Elèves
page 12
- Association Culturelle
et Sportive de
Saint-Germain-Laval
- section gymnastique enfants
- séances de Cap Monde
- randonnées pédestres
page 13
- C.E.S.A.L. Judo
page 14
- A.C.S.G. Yoga
page 14
- E.S.L. Section Théâtre
page 15
- Section Anim'
page 15
- Calendrier : écoles Saint-Germain-laval
page 16
- Association P.A.R.E.N.T.S.
page 16
- Club de l'Age d'Or
page 18

Le mot du Maire

**Infos Flash Bulletin
d'informations municipales.**

Directeur de la publication :
J.C. Lentès, Maire.

Responsable de la rédaction :
P. Legay, J.J. Béguine.

Maquette et conception :
C. Legay, C. Passeri

Impression :
Compo Grama 01 46 56 14 44.

Rédaction et distribution :
Mairie de Saint-Germain-Laval
77130

REVISION ANNUELLE DES LISTES ELECTORALES ET DES LISTES ELECTORALES COMPLEMENTAIRES

Avis important aux électeurs

L'inscription sur les listes électorales est **OBLIGATOIRE** pour toutes les personnes de nationalité française qui jouissent de leurs droits civiques et politiques.

L'inscription sur les listes électorales complémentaires est possible pour les citoyens de l'Union européenne désirant exercer en France leur droit de vote aux élections au Parlement européen et municipales.

Les demandes d'inscription **SONT REÇUES DES MAINTENANT** dans toutes les mairies jusqu'au 31 DECEMBRE 1999 **INCLUSIVEMENT**.

Les électeurs et électrices ayant changé de domicile ou de résidence, les personnes qui, remplissant les conditions requises ne sont actuellement inscrites sur aucune liste électorale, les Français et Françaises ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront au plus tard le 29 février 2000, sont invités à déposer leur demande d'inscription. Ils devront justifier soit du domicile, soit des six mois de résidence exigés par la loi, soit de leur qualité de contribuable.

Les personnes n'ayant jamais figuré sur une liste électorale présenteront, outre leur pièce d'identité, une attestation justifiant de leur attache avec la commune, ou dans les villes divisées en plusieurs bureaux de vote avec la circonscription du bureau de vote.

Les électeurs trouveront tous renseignements utiles dans les mairies.

L'attention des intéressés est appelée sur les sanctions auxquelles ils s'exposent s'ils réclament et obtiennent une double inscription. Ces pénalités sont fixées par l'article L 86 du Code électoral.

La liste électorale de chaque commune et le tableau des rectifications apportées à cette liste seront déposés au secrétariat de la mairie le 10 janvier 2000 et communiqués à tout requérant. Les réclamations, aux fins d'inscription ou de radiation de personnes omises ou indûment inscrites, pourront être présentées devant le juge du tribunal d'instance jusqu'au 20 janvier 2000.

Le mot du Maire

Une journée ordinaire

9h, le téléphone sonne :

*" Allo, Monsieur le Maire. Bonjour Madame X à l'appareil.
Monsieur le Maire, ce n'est plus possible, faites quelque chose :
on n'en peut plus de ces jeunes qui passent et repassent à longueur
de journée dans la cité sur leur mobylette qui font un bruit infernal.
Monsieur le Maire, vous devez intervenir ! "*

10h, le téléphone sonne :

*" Allo, Monsieur le Maire. Bonjour Madame Y à l'appareil.
Monsieur le Maire, ce n'est plus possible, faites quelque chose : pourquoi mon voisin
tond-t-il sa pelouse le dimanche après-midi ? Ne sait-il pas que c'est interdit ? "*

10h30, le téléphone sonne :

*" Allo, Monsieur le Maire. Bonjour Madame Z à l'appareil.
Monsieur le Maire, ce n'est plus possible, faites quelque chose : mes voisins ont un chien
qui aboie toute la journée parce qu'il est seul. Il faut que vous interveniez "*

11h... 11h10... 11h30..., le téléphone sonne ; Mesdames X, Y ou Z sont toujours là, même litanie :

*" Monsieur le Maire, faites quelque chose : il y a trop de bruit dans la cité, il y a trop
de vandales, les gens roulent trop vite, il y a des papiers dans la rue, il y a ci... , il y a ça...,
il n'y a plus de respect, il n'y a plus de solidarité... tout fout le camp. "*

Que peut faire, que doit faire un Maire confronté chaque jour à ces plaintes, à ce ras le bol de la population ? Doit-il organiser des cours de civisme ? Doit-il traquer sa casquette de gestionnaire de sa commune contre celle d'éducateur, doit-il adopter une attitude sévère et répressive ou une attitude souple, voire laxiste ? Un Maire ne peut rester insensible à tous ces désagréments qui gâchent un peu la vie de chaque jour. Il reste cependant persuadé qu'une amélioration est possible pour peu que chacun prenne conscience que la vie en collectivité demande un petit effort pour respecter la tranquillité de tous.

Ce mot du Maire suggéré par un citoyen que j'ai pris le temps d'écouter sur les problèmes qu'il rencontre, est destiné à sensibiliser, dans un premier temps, l'ensemble de la population sur la part de responsabilité dont chacun d'entre nous doit faire preuve pour le bien de tous.



Je sollicite l'aide de chacun d'entre vous afin que l'on retrouve au sein de notre commune une tranquillité qui se perd.



Caisse des écoles

Etude scolaire

Cette heure, le soir après la classe, pendant laquelle un(e) enseignant(e) surveillait et assistait les élèves restés pour apprendre leurs leçons, ne sera pas reconduite cette année dans les écoles de Saint-Germain-Laval.

Financée d'une part par les familles et d'autre part par la caisse des écoles, l'étude était assurée dans les locaux scolaires, par des enseignants rémunérés et volontaires. Or, en ce début d'année scolaire, nous manquons de volontaires.

Ce libre choix des enseignants ne peut qu'être respecté et la caisse des écoles a donc été contrainte de supprimer ce service.

Néanmoins, afin de résoudre les difficultés des

familles, un espace calme et surveillé sera réservé pour les élèves de primaire à la garderie des Mûriers, afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, apprendre leurs leçons.

La garderie n'étant pas une étude, les personnes qui en ont la charge n'ont pour tâche ni d'aider les élèves, ni de les contraindre à travailler.

Les élèves peuvent se rendre à la garderie en empruntant le car de transport scolaire en sortant de classe. Par contre, aucun transport ne peut être assuré pour le retour à domicile.

Les renseignements sur les horaires et tarifs de garderie peuvent être obtenus soit en mairie au 01 64 32 10 62 ou à la garderie au 01 64 32 09 02.

Le Maire-adjoint

Transport scolaire

Pour notre commune, éclatée en hameaux, le transport scolaire a toujours été un casse tête.

Il s'agit :

- d'assurer le ramassage dans les hameaux, des petits de 3 à 6 ans pour les acheminer vers la maternelle des Mûriers.
- de faire de même avec les élèves de cours préparatoire et certains de CE1 pour les conduire à Courbeton.
- de transporter vers l'école du Petit Buisson ceux qui demeurent à Nanon, aux Louvières, à Gardeloup et à la Croix-Chute.
- de prendre les autres à Tréchy et au Bourg afin de les déposer à Courbeton.

Et tout cela en correspondance avec les horaires des écoles.

Le soir, c'est la même chose en sens inverse en veillant à ce que ceux qui ont un long parcours à l'aller bénéficient d'un trajet court au retour.

A midi cela se complique un peu, puisqu'il y a ceux qui rentrent chez eux et ceux du Petit Buisson qu'il faut descendre à la cantine de Courbeton.

Pour aggraver encore l'affaire, le car doit circuler sur des routes étroites, et le moindre encombrement

se traduit par un retard à l'arrivée.

Le trajet et les horaires actuellement en vigueur ont été mis en place il y a trois ans et, moyennant quelques aménagements, ont globalement donné satisfaction jusqu'à la fin de l'année scolaire dernière où des problèmes ont commencé à se poser.

L'augmentation de population sur le secteur de Nanon / Louvières, conjuguée avec le nombre de places limité à l'école du Petit Buisson, a imposé des modifications de secteurs scolaires qui ont conduit à un accroissement du nombre d'enfants transportés.

Nous connaissons donc, en ce début d'année scolaire, quelques difficultés, en particulier pour le respect des horaires. A cela viennent s'ajouter des pannes de car à répétition qui ont eu pour effet, bien compréhensible, d'irriter ceux qui, au bout du trajet, attendent les enfants.

Nous tenons à nous en excuser auprès des enfants, des parents, des enseignants et personnels des écoles, mais surtout, nous travaillons à corriger ces dysfonctionnements. Ce n'est pas une tâche facile et nous vous remercions par avance de votre patience.

Le Maire-adjoint

Conseil Municipal public
le mardi 16 novembre à 20h30
Ordre du jour : modification budgétaire

Cérémonie du 11 Novembre

Nous avons pour habitude de nous retrouver au cimetière devant notre Monument aux Morts. Cette commémoration est l'occasion de nous souvenir que des jeunes et moins jeunes ont sacrifié leur vie ou une partie de leur jeunesse pour le maintien de notre liberté.

Le 11 Novembre sera le 81^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1914-1918.

Je me permets de vous encourager à venir nombreux accompagnés par les enfants, afin de rendre à

tous ces hommes morts pour la France, un hommage bien mérité.

Programme de la Cérémonie :

10h45 : rassemblement devant le cimetière

11h : dépôt de gerbes au Monument aux Morts

11h30 : Vin d'Honneur en mairie

Le Maire-Adjoint

14 Juillet

Après une matinée maussade, un début d'après-midi inquiétant, les nuages laissèrent la place à un ciel dégagé et à la douceur d'une soirée d'été, idéal pour la retraite aux flambeaux et au tir du feu d'artifice.

La retraite aux flambeaux très appréciée par les petits et les grands, a vu le nombre de participants s'agrandir grâce aux nouveaux habitants. Beaucoup nous ont accompagnés du Petit Buisson point de départ, jusqu'au stade de Pontville.

L'arrêté municipal mis en place, barrant ainsi la circulation, sécurisa le déplacement.

Le feu d'artifice avait pour thème la musique synthétique de Jean-Michel Jarre, il fut très applaudi, on espère vous réjouir autant l'année prochaine.

L'orchestre Equinoxe était présent pour la première fois à Saint-Germain-Laval, beaucoup de personnes s'accordaient à dire qu'il était de qualité.

Néanmoins, compte tenu que peu de personnes sont restées pour poursuivre la soirée, une réflexion devra être engagée par le Conseil Municipal afin de décider soit de poursuivre l'investissement dans un

orchestre ou d'envisager la prestation d'un disc-jockey.

La municipalité remercie E.S.L. Foot pour s'être occupé de la buvette ainsi que de la distribution des lampions. Nous remercions aussi tous les autres bénévoles pour leur participation.



Départ de Françoise

Beaucoup d'émotion et de reconnaissance furent les éléments essentiels du discours de Monsieur le Maire prononcé pour le départ de Mme Gilis Françoise, bien connue dans notre commune.

Une enfance à Saint-Germain-Laval, scolarisée en primaire, dans l'école qui deviendra plus tard la mairie actuelle, un mariage et un emploi de secrétaire, toujours dans les mêmes locaux, que de souvenirs !

Secrétaire générale, Françoise a vu se succéder trois

Maires, beaucoup de Conseillers Municipaux durant toutes ces années, elle a su les guider et faire preuve de beaucoup de patience.

Lors de la réception du 03 septembre organisée par la municipalité, entourée de sa famille, amis, collègues de travail, anciens conseillers, Monsieur le Maire lui remit la médaille de la Ville.

Nous souhaitons à Françoise d'occuper son temps libre le plus possible par des loisirs afin de profiter d'une retraite bien méritée.

Analyse de l'eau (Saint-Germain-Laval)

Echantillon n° 99R 07109

Nature : Ressource - Analyse : B3
 Date de réception : 08/09/1999
 Date de prélèvement : 08/09/1999 à 11h35
 Préleveur : Fabrice Courbe
 Commune de prélèvement : Marolles sur Seine
 Code : 77279R01

Zone alimentée : Salins
 Code : SPC
 Indice B.R.G.M. : 0295 2X 0152
 Point surveillance DDASS : 0000000651
 Type d'installation : TTP
 Zone de distribution : Saint-Germain-Laval
 Lieu de prélèvement : Les Patures Communales - S.P.
 Prélèvement effectué après l'appareil de désinfection

Analyse bactériologique	Méthode	Unité	Valeur	Norme
Coliformes thermotolérants (à 44°C)	NFT90414	unités/100 ml	0	= 0
Coliformes (à 37°C)	NFT90414	unités/100 ml	0	= 0
Entérocoques (Streptocoques D)	NF T 90-416	unités/100 ml	0	= 0
Spores de bactéries anaérobies				
Sulfite-réductrices	NFT90416	unités/20 ml	0	< 1
Germes aérobies à 37°C	NFT90401	unités/ml	< 1	
Germes aérobies à 22°C	NFT90402	unités/ml	< 1	

Conclusion :

Eau conforme aux normes pour les paramètres bactériologiques analysés.

Balance ionique : Anions	Méthode	Unité	Valeur	Norme	Meg/l
Carbonates	NFT90036	mg CO ₃ /l	0,00		0,00
Hydrogénocarbonates		mg HCO ₃ /l	263,00		4,31
Chlorures	Autoanalyseur	mg Cl/l	26,00	≤ 200	0,73
Sulfates	NFT 90-042 (95)	mg SO ₄ /l	31,00	≤ 250	0,65
Nitrites	NFT 90-012 (96)	mg NO ₂ /l	< 0,05	≤ 0,1	0,00
Nitrates	NFT 90-012 (96)	mg NO ₃ /l	<u>41,00</u>	<u>≤ 50</u>	0,66
Orthophosphates	NFT90023 (97)	mg PO ₄ /l	< 0,05	≤ 6,68	0,00
Total Anions			123,05		6,13

MILOBEM - Mission Locale du Bassin Economique de Montereau

La Mission Locale installée à la Maison de Services Publics 3, rue André Thomas à Montereau Surville, va assurer en mairie de Saint-Germain-Laval, une permanence bimensuelle le mercredi de 14h à 17h30 (14h-16h, rendez-vous ; 16h-17h30, suivi des dossiers).

Les dates retenues jusqu'à la fin de l'année sont les suivantes : mercredis 3 et 17 novembre, 1^{er} et 15 décembre 1999.

Vous avez entre 16 et 25 ans, alors n'hésitez pas, pour tout problème que vous rencontrez, à prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé en téléphonant à la Mission Locale au 01 60 57 21 07.

Tous renseignements utiles vous seront donnés à la permanence C.C.A.S. du mardi ou en mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat (Tél. : 01 64 32 67 52).

N'hésitez pas à nous rendre visite !

Offre d'emploi

Recherche animateur B.A.F.A. pour le centre de loisirs Nathalie pour les vacances scolaires. Ecrire à la mairie de Saint-Germain-Laval 77130

C.C.A.S. Permanence emploi

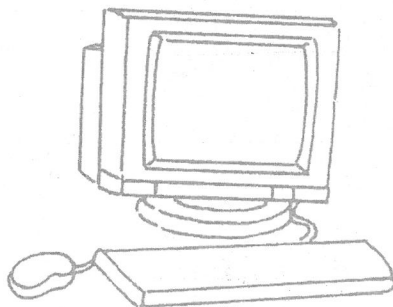
Nous vous rappelons que la permanence vous accueille chaque mardi de 14h à 17h dans la maison face à la mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans vos recherches d'emploi, rédaction de curriculum vitae, etc.

VOTRE CV

ANNONCES

TELEPHONE

Pour en
savoir plus



A noter

Collecte des ordures ménagères

En raison des fêtes de Toussaint, la benne des ordures ménagères passera dans votre commune le samedi 30 octobre à la place du lundi 1^{er} novembre 1999, jour Férié.

Brèves

Assistantes maternelles agréées

Parents qui êtes à la recherche d'un mode de garde pour vos enfants, nous vous rappelons qu'une liste des assistantes maternelles agréées indépendantes, domiciliées sur notre commune est à votre disposition au C.C.A.S. ou au centre de PMI du service social de Montereau (01 64 70 41 03).

Recensement militaire

Jeunes filles et jeunes gens nés en septembre, octobre, novembre, décembre 1983, vous devez vous faire recenser en mairie, avant le 31 décembre 1999, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

Recensement des personnes détenues âgées de 16 et 25 ans

La loi n°97-1019 du 28 octobre 1997, portant réforme du service national, impose aux jeunes gens de 16 ans de se faire recenser en se présentant volontairement à la mairie de leur domicile.

Cette démarche peut être effectuée par leur représentant légal. Cette procédure est notamment applicable aux Français détenus dans un établissement pénitentiaire ainsi qu'aux marins embarqués. Néanmoins, en ce qui concerne les jeunes gens incarcérés, les circonstances familiales ne permettent pas toujours une telle démarche.

C'est pourquoi, sur la demande et en accord avec le ministère de la justice, il est prévu un recensement par l'intermédiaire du greffe judiciaire de l'établissement pénitentiaire. Cette mesure dérogatoire évite de pénaliser tout détenu, inscrit à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Dératisation

La population est informée qu'une opération de dératisation aura lieu le 4 novembre 1999 sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ces traitements sont absolument gratuits, aussi il est demandé à chacun de renseigner les techniciens sur la présence des rats et souris en téléphonant à la mairie (01 64 32 10 62), aux heures d'ouverture du secrétariat.

C.C.A.S. Permanence assistante sociale

Sylvie CARON, assistante sociale, assure une permanence sur rendez-vous le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 17h, en mairie.

Les prochaines auront lieu les lundis 15 novembre, 20 décembre 1999.

Collecte des monstres extra-ménagers

La collecte des monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune le 13 décembre 1999, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

Ne sont pas compris dans la dénomination "monstres", les bouteilles de gaz, batteries, déblais, gravais, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.



Le centre de loisirs

L'effrayante sorcière explose de colère ! Elle empoigne un serpent, saisit un rat et agite son balai. Ses yeux lancent des éclairs. Vas vite te cacher avant qu'elle ne te change en crapaud !



La sorcière est en colère

Le gâteau citrouille



- ☞ une génoise toute faite
- ☞ du réglisse
- ☞ du sucre glace
- ☞ plusieurs pains de pâte d'amandes naturelle

- ☞ de la pâte d'amandes verte
- ☞ des colorants alimentaires (un rouge et un jaune)
- ☞ quelques gouttes de citron
- ☞ un sachet en plastique (sachet de congélation par exemple)
- ☞ un pinceau alimentaire

Lundi 1^{er} novembre

Férié Toussaint

Mardi 2 novembre

Matin

8h00 à 10h00 : Arrivée échelonnée - activités libres

Conte ou réalisation de décors Halloween

Jeux d'extérieur pour les petits

Activités sportives tennis ou jeux de balles

Après-midi

Projection d'un dessin animé

Cinéma pour les grands



Mercredi 3 novembre

Matin

8h00 à 10h00 : Arrivée échelonnée - jeux divers

Surprise - continuité des décors

Préparation de déguisements "vampires, sorcières..."

Après-midi

Partie de pêche

Parcours sportif pour les petits

Patins à roulettes

Jeudi 4 novembre

Matin

8h00 à 10h00 : Arrivée échelonnée - activités libres

Atelier : cuisine et friandises

Finition : des déguisements et masques

Activités : sportive aux choix des enfants

12h : Repas au centre organisé par les enfants

Après-midi récréatif sur Halloween

Dégustation - jeux - histoire ??? Ha ! Ha !

Vendredi 5 novembre

Matin

8h00 à 10h00 : Arrivée échelonnée - jeux divers

Heure du conte - jeux de sable - jeux sportifs

- préparation du défilé

Après-midi

Les enfants costumés viendront vous rendre visite "**un bonbon contre un sort**".

fête Halloween : du fantastique!

Vacances de la Toussaint des sensations

d
e
s

f
r
i
s
s
o
n
s

a
s
s
u
r
é
s

La grande parade d'Halloween

Tout comme nos petits amis américains, les enfants de notre centre vont fêter Halloween, le vendredi 30 octobre prochain.

Selon les traditions, ils frapperont à votre porte. Une friandise ou un bonbon suffira à conjurer "le mauvais sort"...

Merci de l'accueil que vous voudrez bien leur réserver.

L'équipe d'animation

La danse des squelettes

Viens nous rejoindre



Les vampires se réveillent

Inscription en mairie aux heures de bureau ou au centre de loisirs
Tél. : centre : 01 64 70 08 38
Tél. : mairie : 01 64 32 10 62 ou 01 64 32 64 05



Le centre de l'

Les croissants

Il te faut :

- 230 g de pâte feuilletée prête à dérouler
- 4 cuillerées à café de sucre
- 1 jaune d'œuf



Préchauffe le four à 230°C (th. 7). Etale la pâte feuilletée et découpe-y 3 triangles ayant deux côtés égaux de 15 cm et un côté de 10 cm. Saupoudre chacun de ces triangles d'une cuillerée à café de sucre en poudre et roule-les en finissant par la pointe. Enduis les croissants finis avec un peu de jaune d'œuf mélangé à une cuillerée à café de sucre et donne-leur la forme de demi-lune. Fais-les cuire 20 minutes sur une plaque recouverte de papier cuisson.

Programme des mercredis

Mercredi 6 octobre

Matin

8h00 : Arrivée échelonnée - jeux divers

10h00 : Collation

10h30-11h45 : Réalisation d'un livre de recettes

Atelier : Cuisine autour de la pâte feuilletée

12h00 : Repas au centre sur le thème de l'automne

Après-midi

Grand jeu : diverses questions sur les aliments



Mercredi 13 octobre

Matin

8h00 : Arrivée échelonnée - jeux divers

10h30 : Sortie en forêt - ramassage des châtaignes

Après-midi

Sieste pour les petits

Activité : Patins à roulettes

(prévoir les patins) ou parcours de hockey

Grand goûter : Châtaignes grillées



Au cours de notre séjour en centre de vacances au camping Airtel Les Viviers à Clauvey-Lege-Cap Ferret (Gironde) du 10 au 26 août, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports Aquitaine Gironde, a procédé au contrôle de notre centre le 17 août. C'est avec plaisir, que nous donnons, pour votre information, les conclusions de cette inspection :

"Très bonne organisation générale. Encadrement sérieux et expérimenté".

Astuce : Pour réaliser des pains au chocolat, coupe des rectangles de 25 cm x 6 cm. Garnis d'une barre de chocolat et roule la pâte. Pour des pains aux raisins : coupe des bandes de 4 cm x 25 cm, répartis des raisins secs, roule et coupe dans l'épaisseur.

Loisirs Mathalie

du mois d'octobre 1999

La semaine du goût

Les saveurs qui font le goût

- le sucré
- le salé
- l'amer
(endive, café sans sucre)
- l'acide
(le citron, le vinaigre)

Mercredi 20 octobre

Matin

8h00 : Arrivée échelonnée - activités libres

10h30-11h45 :

Atelier : Crêpes de toutes les couleurs

Activité : Tennis - jeux de sable pour les petits

12h : Repas au centre effectué par les enfants
"semaine du goût"

Après-midi

Grand jeu : Concours sur l'automne



Mercredi 27 octobre

Matin

8h00 : Arrivée échelonnée - activités libres

10h30 :

Atelier : Chocolat - réalisation de gâteaux et friandises

Activité sportive choisie par les enfants

Après-midi

13h30 : Sortie théâtre à Melun
"Souvenir d'une fée"

Goûter espace Saint-Jean - retour 17h



SPECTACLE



Tout choco...

«Chocisson»

RECETTE

Il faut :

20 petits-beurre,
100 g de sucre en poudre,
125 g de chocolat en poudre,
125 g de beurre fondu,
4 jaunes d'œufs,
un peu de sucre glace.

"Il y avait une fois un roi et une reine qui n'avaient qu'une fille. Sa beauté, sa douceur et son esprit qui étaient incomparables la firent nommer Gracieuse, c'était moi..."

SOUVENIR D'UNE FEE

E.S.L. Football Saint-Germain-Laval

Ecole de foot

Responsables : SAZJA Dominique et Alex

- **Poussins et débutants** - entraînements les mercredis de 14h à 15h
- **Benjamins moins de 11 ans** - entraînements les mercredis de 16h à 17h30

Jeunes

- 13 ans

Responsables : BEURIENNE J.Jacques, GALY Pascal, ROTHÉ Léandre - entraînements les mercredis et vendredis de 18h à 20h

- 15 ans

Responsable : LEMOINE Jean - entraînements les mercredis et vendredis de 19h à 21h

- 17 ans

Responsable : VERNET Jocelyn - entraînements les mercredis et vendredis de 19h à 21h

Seniors

Responsables : ICHOUZA Guy, ZUCCARRO Michel - entraînements les mardis et jeudis de 19h à 21h.

Stade de Pontville à Saint-Germain-Laval



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Notre assemblée générale s'est déroulée le 21 septembre 1999. Tous les parents y étaient conviés. Le bureau FCPE était là pour répondre à toutes les questions concernant la scolarité de nos enfants, la rentrée scolaire... Un délégué départemental était présent.

La Présidente de l'année dernière, Madame Fassolette Bernadette, a déménagé. Nous la remercions pour le travail effectué.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Mme BORDE Catherine Présidente
Mme FARDOIT Odile Trésorière
Mme DHAINAUT Martine Secrétaire

Nous regrettons qu'il n'y ait pas plus de parents pour venir nous rejoindre, mais il n'est jamais trop tard. Nous sommes persuadés que tous les parents se sentent concernés par la scolarité de leurs enfants.

Alors, nous nous demandons : pourquoi ?

- les parents n'osent pas,
- les parents pensent qu'ils n'y arriveront pas,
- les parents ont peur de s'engager,...

Tout parent de bonne volonté peut s'occuper de la vie scolaire. Il est libre d'adhérer à une fédération quelle qu'elle soit ou de participer en tant que parent indépendant. Ce qui importe, c'est de participer et de travailler en partenariat avec les instituteurs pour le bien de tous les enfants.

Plus il y a de participation, mieux c'est, plus l'école avance. A l'aube de l'an 2000, les parents devraient oser. Nous sommes tous au même niveau. Nous

n'avons pas d'autre prétention que d'aider et de faire avancer l'école. Nous ne faisons que ce que nous pouvons.

En ce qui concerne la FCPE, nous défendons trois grands principes :

la laïcité : le respect de tous quelles que soient les opinions philosophiques, politiques ou religieuses.

La gratuité : c'est un aspect important de l'égalité devant l'éducation pour les revenus les plus faibles.

La réussite de tous les jeunes : elle passe par de bonnes conditions d'études : effectifs, programmes, vie scolaire, transport...

Au niveau local, chaque conseil est entièrement libre mais peut tout simplement demander aide ou conseils auprès du bureau départemental. A Saint-Germain-Laval, nous avons presque toujours eu un dialogue avec les instituteurs et un travail en commun.

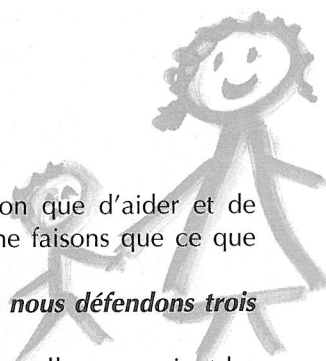
La FCPE présente encore une liste, cette année, pour les élections de parents d'élèves. Les candidats sont là pour vous écouter, intervenir en Conseil d'Ecole et agir avec vous quand cela est nécessaire. C'est avec vos idées et vos suggestions qu'ils vous représenteront et feront en sorte que l'école avance.

Toute personne de bonne volonté est la bienvenue. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

Mieux vaut commencer à œuvrer en maternelle et primaire pour préparer les années suivantes avec les idées et la bonne volonté de chacun.

Bon courage pour cette nouvelle année scolaire !

Le bureau

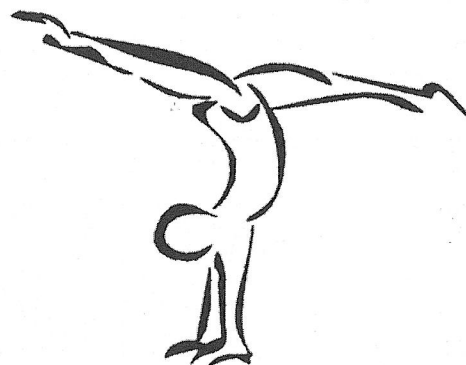


Section gymnastique enfants

Jours et heures des cours

Lundi :	18h à 19h	niveau 1.
	19h à 20h	niveau 2 et 3.
Mercredi :	15h à 16h	Baby Gym.
	16h à 17h	section 6 à 9 ans.
	17h à 18h	section 9 à 16 ans.
	18h à 20h	niveau 3.
Samedi :	13h à 15h	niveau 1.
	15h à 17h	niveau 2.

Les cours sont dispensés au dojo de Courbeton à Saint-Germain-Laval.



Cap Monde (équivalent de Connaissance du Monde)

Saison 1999/2000 des séances de Cap Monde

Jeudi 18 novembre : MERVEILLES de SCANDINAVIE de Marc DURIEUX

Jeudi 13 janvier : THAÏLANDE de S. RITZENTHALER et J.L. MARCHAND

Jeudi 24 février : VANOISE - GRAND PARADIS de M.D. MASSOL

Jeudi 23 mars : ARGENTINE des GRANDS ESPACES de J.B. BUISSON

Jeudi 20 avril : AVENTURES EN AMAZONIE de Richard CHAPELLE

Pour profiter du prix de groupe, vous vous inscrivez auprès de Mme LOPEZ, tél : 01 64 32 81 62 la semaine précédant la séance. Elle vous réservera votre place et vous attendra à l'entrée du Cinéma-Théâtre Richelieu, rue des Fossés, à Montereau à partir de 20h15.

Les conférences filmées débutent à 20h30.

Randonnées pédestres en forêt de Fontainebleau

Programme des randonnées pédestres en forêt de Fontainebleau - Saison 1999/2000

14 novembre : Tour Dénecourt

19 décembre : rocher d'Avon

16 janvier : Mont Aigu

06 février : plâtière d'Apremont

12 mars : Tour Dénecourt, variante bords de Seine à Samoreau, avec pique-nique*

30 avril : les 3 Pignons, avec pique-nique*.

14 mai : les Gorges de Franchard, avec pique-nique*

18 ou 25 juin : escalade sur le site Dame Jouanne, avec pique-nique*

Sorties normales en période d'hiver :

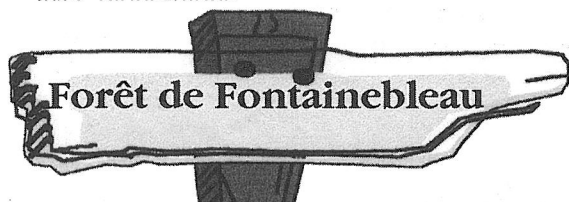
Le rendez-vous est à 13h15, au stade de Pontville et le départ à 13h30.

Sorties avec pique-nique :

Vous vous munissez d'un casse-croûte et de boissons chaudes ou froides, à votre convenance. Le rendez-vous est à 10h15 et le départ à 10h30. Venez nous rejoindre, même si vous ne disposez pas de véhicule.

Nous vous précisons également que nous partons pour une promenade et non une épreuve de vitesse.

* Les sorties sont annulées en cas de fortes pluies ou remises à l'après-midi si un pique-nique est prévu.



C.E.S.A.L. Judo

Saison 1999/2000

	MARDI	VENDREDI
17h30	débutants	2 ^e et 3 ^e année
	2 ^e année	92-91-90-89
18h30	93-92-91-90	
18h45	2 ^e , 3 ^e , 4 ^e année	2 ^e , 3 ^e , 4 ^e année
	92-91-90-89	
19h45	88-87-86	88-87-86
20h	86<	86<
21h30		

Le judo club du C.E.S.A.L. à Saint-Germain-Laval a fermé ses portes en juin dernier avec 110 licenciés. Le club est réouvert et accueille adultes et enfants à partir de 6 ans (année de naissance 1993) :
Le mardi soir de 17h30 à 21h30, le vendredi soir de 17h30 à 21h30 (voir tableau ci-dessus).

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à **Thierry Pignoux, professeur : 06 10 73 22 30 ; Olivier Pierdet, président du club 01 64 70 22 37.**

Le jeudi soir, de 18h30 à 19h30, a lieu un cours de Taïso (gymnastique) et de renforcement musculaire et de 19h30 à 20h30, un cours de kata et d'arbitrage. Ces deux derniers sont dispensés par Christophe DUVAL.

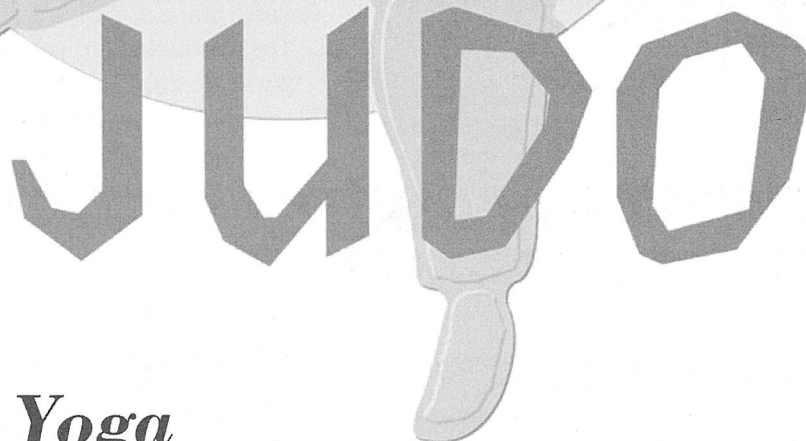
Pour les licenciés compétiteurs, le C.E.S.A.L. fait partie de l'alliance Dojo Sud 77. Celle-ci est composée de quatre clubs : Egreville, Darvaux, Vaux-le-Pénil et Césal.

Cela permet principalement de présenter des équipes aux compétitions.

Les cours sont dispensés dans la joie et la bonne humeur. Le judo crée des amitiés. Le judo, c'est l'école de la vie.

Alors, si tu le veux, viens nous rejoindre !

Le bureau



A.C.S.G. Yoga

Qu'est-ce que le yoga ?

Le yoga est une méthode pour s'harmoniser en soi et avec les autres. Parmi les milliers de postures, il en existe 84 principales. Chacune d'elle possède plusieurs variantes permettant au débutant de graduer ses efforts de séance en séance.

Tout le travail des postures consiste en des étirements rythmés sur le mouvement respiratoire.

Le contrôle de la respiration, en se concentrant sur le travail du corps et sur ses sensations, aide à

éliminer toute tension intérieure ; chaque posture et chaque technique de souffle ayant des effets spécifiques.

Je vous invite à profiter des bienfaits qu'apporte le yoga.

Cours tous les mardis scolaires à 18h30 à l'école maternelle Saint-Pierre, 9, avenue de l'Ancienne Eglise à Saint-Germain-Laval.

Le premier cours est gratuit.

Renseignements : 01 64 32 60 58

E.S.L. Section Théâtre

La section théâtre "ARC EN CIEL" a débuté le mardi 22 septembre 1998. Les cours pour des petits ont été donnés de 18h30 à 19h30, et pour les grands de 19h30 à 20h30 chaque mardi.

Le nombre de participants était de 10 chez les petits et 6 pour les grands.

Deux représentations ont été organisées, le premier et deuxième trimestre ainsi qu'une sortie cinéma et un bal masqué en fin d'année.

Fin de la section : le 2 juin 1999.

Je remercie tous les participants et espère les revoir à la rentrée accompagnés de nouveaux adhérents. En raison d'un congé de maternité, les cours ne reprendront qu'à partir du deuxième trimestre de l'année 2000.

Pour tous renseignements veuillez contacter :
Mademoiselle LENORMAND Mali
11, rue des Louvières 77130 Saint-Germain-Laval
Tél. : 01 60 57 08 73 ou 06 81 63 65 53.

Section Anim' - C.O.S. 6^{ème} vide-greniers

Pour la première fois cette année, l'Entente sportive et loisirs ANIM' s'est associée au Comité d'Oeuvres Sociales du personnel de la commune de Saint-



Germain-Laval, lors de son vide-greniers pour célébrer notre fête de la rentrée. De cette union, nous avons décidé d'innover en coupant la route départementale 18. Ainsi les exposants ont pu bénéficier d'une place plus grande et les promeneurs de ce dimanche ont pu déambuler à leur aise. Nous tenons à remercier monsieur GOIX Robert pour avoir contenu quelques automobilistes qui voulaient franchir les interdictions de circuler en voiture.

Pour l'E.S.L. Anim', la journée a été faite de surprises, car des activités prévues n'ont pu être réalisées. Néanmoins, le Yoseikan Budo, le groupe de percussion «The Complet Mandingue», ainsi que le club de karaté ont effectué des démonstrations pour le plaisir du public. Le club «l'Eclair de Montereau» nous a enchanté avec un lâcher de pigeons. L' A.S.A. Melun qui organise la course de

côte de Tréchy était là avec des voitures CROSS CARS équipées de moteurs de moto.

L'E.S.L. Anim' ainsi que le C.O.S. sont fiers de cette première expérience. Nous pensons vous donner rendez-vous l'année prochaine avec des nouveautés. Nous vous remercions tous et toutes pour votre participation à cette journée aussi bien en tant que bénévole, exposant ou promeneur.

L'E.S.L. Anim' est à la recherche et accueille toute personne de bonne volonté qui souhaite s'investir dans une association.

Pour tout renseignement contacter : M. LEBIGOT
Régis au 06 62 79 35 90.

E.S.L. Anim'



Calendrier : écoles de Saint-Germain-Laval

Liste des samedis libérés des élèves pour l'année 1999/2000

- samedi 18 septembre 1999
- samedi 30 octobre 1999
- samedi 13 novembre 1999
- samedi 04 décembre 1999
- samedi 18 décembre 1999
- samedi 15 janvier 2000
- samedi 29 janvier 2000
- samedi 05 février 2000
- samedi 11 mars 2000
- samedi 01 avril 2000
- samedi 29 avril 2000
- samedi 10 juin 2000

Date des vacances scolaires 1999/2000

Toussaint : du samedi 30 octobre 1999 au lundi 08 novembre 1999.

Noël : du samedi 18 décembre 1999 au lundi 03 janvier 2000.

Hiver : du samedi 05 février 2000 au lundi 21 février 2000.

Printemps : du samedi 01 avril 2000 au lundi 17 avril 2000.

Été : samedi 01 juillet 2000.

Le départ des vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués. En cas de vacances des classes le mercredi ou le samedi, lorsque le départ est prévu ces jours-là, les vacances commencent après la classe, respectivement, du mardi ou du vendredi et la reprise le jeudi. Nous sommes en zone C, Académie de Créteil.

Association P.A.R.E.N.T.S.

Pas chez moi

Combien de fois avons nous entendu ces mots de la part de parents qui se croient à l'abri de toute atteinte par les agressivités du monde extérieur.

Alors nous vous posons la question : pourquoi pas vous ?

Que vous soyez persuadé d'avoir donné à vos enfants la meilleure éducation qui soit, c'est normal ! Mais pensez vous vraiment que cela soit un critère suffisant pour que ceux-ci soient protégés hors de chez vous ?

Combien sont-ils, de ces gens qui, quelle que soit leur position sociale (privilegiés, défavorisés) ont

eux aussi dit un jour : pas chez moi ?

Combien sont-ils, de ces gens qui de part leur métier sont tous les jours confrontés à des problèmes de toxicomanie et de délinquance et n'ont pas vu les problèmes chez eux alors qu'ils avaient eux aussi dit : pas chez moi ?

Alors, si vous voulez vraiment aider nos jeunes, qui ne l'oublions pas sont les adultes de demain, rejoignez-nous au sein de l'association P.A.R.E.N.T.S. soit en téléphonant au 01 64 32 55 27 ou au 01 64 70 34 83 soit en nous écrivant à : association P.A.R.E.N.T.S. 23, rue du Pré Vert 77130 Saint-Germain-Laval ET ENSEMBLE NOUS ESSAYONS DE LEUR BATIR UN AVENIR SAIN.

Un baptême de l'air vous intéresse ?

Si vous avez entre 6 et 20 ans, retournez le bulletin ci-dessous à :

Association P.A.R.E.N.T.S. - 23, rue du Pré Vert - 77130 Saint-Germain-Laval

Renseignements au 01 64 70 34 83 ou 01 64 32 55 27

La date retenue pour ce projet sera en fonction du nombre de participants.

Le prix est fixé à 60 F.



Nom	Prénom	Age	Adresse

2000

Menu Saint-Sylvestre 1999

Daniel HALLET
Traiteur
75, rue Jean Jaurès
77130 Montereau
Tél. : 01 64 32 04 78

SZAJA dominique
portable : 06 81 05 33 90
Mairie de Saint-Germain-Laval/E.S.L.

Prestations
Vaisselle, nappage
Fourniture bougies,
bougeoirs, etc.
Vins (Au Bon Terroir)
blanc + rouge
Feu d'artifice + cotillons

500 F. TTC par personne
120 F. enfants moins de 12 ans
Champagne : 100 F. la bouteille

Réservations mairie - Tél. : 01 64 32 10 62 Payable
à la réservation

Cocktail Maison

Petits Fours Salés

Mousseline de Crabe

Pains Surprise

Médailillon de Foie Gras

Terrine d'Asperges et Salade Composée

Langouste Bellevue

Canard Mosaïque

Filet de Bœuf sur Toast Brioché

Plateau de Fromage

Pièce Montée 2000

Café



Dans le précédent Infos Flash, nous vous informions que la collecte des textiles organisée annuellement par l'A.P.F., se déroulerait le samedi 16 octobre 1999.

Or, par lettre du 2 Septembre 1999, les responsables de la Délégation Départementale nous informaient qu'en raison de la fermeture à ce marché des acheteurs habituels, comme les pays de l'Est, l'Afrique, l'Asie, les sacs ne pouvaient plus être écoulés.

En conséquence, l'Association a décidé d'annuler purement et simplement la collecte pour cette année.

Toutefois, nous avons pris un accord avec EMMAÛS BRIE qui se chargeront des sacs que vous pourrez déposer en mairie.



Association des Paralysés de France



Club de l'Age d'Or de Saint-Germain-Laval

Assemblée générale

jeudi 16 décembre 1999

salle polyvalente (Orée de la Bassée)

Objet : compte rendu moral et financier

Renouvellement du tiers du Conseil

d'Administration

Prévisions des manifestations.

(à adresser au bureau ou au 01 64 32 72 02 avant le 12 décembre 1999).

CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. ou Mme :

Demeurant :

pose ma candidature à l'élection pour devenir membre du Conseil d'Administration.

Signature



Dimanche 21 novembre

**Le Club de l'Age d'Or
Saint-Germain-Laval organise**

**un Thé
Dançant**

avec l'orchestre Jocelyne

Salle polyvalente à 14h45

Vente d'enveloppes

toutes gagnantes : 10 F.

Buvette - Pâtisseries

Venez nombreux

Entrée 50 F.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

LES LIVRES

C'EST BON POUR LES BÉBÉS

Prêt gratuit dans le BébéBus

*Saint-Germain-
Laval*

De 13 h 30 à 14 h 30

Les vendredis 8 octobre et 10 décembre 1999

devant l'école des Mûriers



Conseil Général
**SEINE &
MARNE**